Formulaire du dossier de candidature SIPAM

**I. Résumé**

|  |
| --- |
| Nom ou titre du système ingénieux du patrimoine:  |
| Organisation: |
| Ministère en charge du dossier: |
| Emplacement du site: \*veuillez fournir en annexe une carte de l’utilisation des sols et les coordonnées géographiques du site  |
| Accessibilité du site depuis la capitale ou de la ville principale voisine:  |
| Surface du site:  |
| Zones agro-écologiques**[[1]](#footnote-1)** (pour l’agriculture, la foresterie et la pêche):  |
| Caractéristiques topographiques:  |
| Caractéristiques climatiques:  |
| Population (concernée par le système agricole):  |
| Communautés concernées:  |
| Principales sources de revenu:  |
| Résumé (environ une page): |

**II. Description du système proposé**

1. Importance du site SIPAM proposé

Expliquer l'importance mondiale du site proposé du SIPAM. Étant donné qu'il s'agit d'un critère composite, la valeur globale du système agricole, en tant qu'héritage de l’humanité, doit être décrite en incluant le contexte historique et la pertinence actuelle du site.

Résumer les caractéristiques du système en termes de valeurs du patrimoine agricole et culturel, de leur pertinence par rapport aux préoccupations mondiales concernant le développement durable, la diversité bioculturelle dont l’agrobiodiversité et la gestion des écosystèmes.

Expliquer la totalité des fonctionnalités, des biens et des services fournis par le système. Les caractéristiques du site devraient refléter les relations complexes et les liens entre les éléments du système en tant que système holistique intégratif.

2. Caractéristiques du site proposé du SIPAM

Les cinq caractéristiques suivantes sont essentielles pour l'évaluation qui tiendra compte d'une large variation dans les caractéristiques spécifiques du site proposé, qui a été formé et développé dans différentes conditions géographiques, climatiques et socio-économiques.

i. Alimentation et sécurité des moyens de subsistance

Le système agricole proposé contribue à la sécurité alimentaire et / ou de subsistance des communautés locales. Cela inclut une grande variété de types agricoles tels que l'agriculture de subsistance et de semi-subsistante où l’approvisionnement et les échanges ont lieu entre les communautés locales contribuant à l'économie rurale.

ii. Agro-biodiversité

L’agro-biodiversité[[2]](#footnote-2) est définie par la FAO comme la variété des animaux, des plantes et des micro-organismes utilisés directement ou indirectement pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les cultures, l'élevage, la foresterie et la pêche. Le système doit être doté d'une biodiversité et de ressources génétiques d'importance mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (par exemple variétés et espèces de cultures et d'animaux endémiques, domestiquées, rares et menacées).

iii. Savoirs et technologies adaptées

Le système doit conserver des connaissances et des pratiques traditionnelles locales et précieuses, une technologie d'adaptation ingénieuse et des systèmes de gestion des ressources naturelles, y compris le biote, la terre et l'eau, qui ont appuyé des activités agricoles, forestières et / ou halieutiques.

iv. Cultures, systèmes de valeurs et organisations sociales **[[3]](#footnote-3)**

L'identité culturelle et le sens du lieu sont ancrés et appartiennent à des sites agricoles spécifiques. Les organisations sociales, les systèmes de valeurs et les pratiques culturelles associés à la gestion des ressources et à la production alimentaire peuvent assurer la conservation et la promotion de l'équité dans l'utilisation et l'accès aux ressources naturelles. Ces organisations[[4]](#footnote-4) et pratiques sociales peuvent prendre la forme de lois et de pratiques coutumières, cérémonielles, religieuses et / ou spirituelles.

v. Paysages terrestres et marins remarquables

Les sites SIPAM doivent représenter des paysages terrestres ou marins ayant été développés au fil du temps grâce à l'interaction durable entre l’Homme et son environnement et semblent s'être stabilisés ou évoluer très lentement. Leur forme et leurs interconnexions sont caractérisées par une continuité historique et un fort lien avec les systèmes socio-économiques locaux qui les ont produites. Leur stabilité ou leur lente évolution témoignent de l'intégration de la production alimentaire, de l'environnement et de la culture dans cette région donnée. Ils peuvent avoir la forme de systèmes complexes d'utilisation des terres, comme les mosaïques de l'utilisation des terres, l'eau et les systèmes de gestion côtière.

**III. Plan d’action pour la durabilité du système**

Un plan d'action pour la conservation dynamique du site SIPAM proposé doit être joint dans le dossier de candidature. Les éléments recommandés à inclure dans le plan d'action consisteraient en une analyse des menaces et des défis et des descriptions détaillées des politiques, des stratégies, des actions et des résultats qui sont déjà en cours d'exécution ou qui seront mis en œuvre pour la conservation dynamique du site SIPAM avec les informations complémentaires suivantes:

* Identifier et analyser les menaces et les défis, y compris les pressions socio-économiques et les changements environnementaux qui s’appliquent au système;
* Quelles sont les politiques, les stratégies et les actions proposées et comment viendront-elles contrer les menaces décrites?
* Comment ces politiques, stratégies et actions contribueront à la conservation dynamique du site SIPAM proposé ;
* Comment les multiples parties prenantes sont impliquées, y compris les communautés locales, et appuient la mise en œuvre du Plan d'action aux niveaux local, national et international;
* Comment les politiques, stratégies et actions peuvent être utilisées pour mobiliser des ressources au niveau local, national et / ou international;
* Comment le suivi et l'évaluation des progrès et de l'impact de la mise en œuvre du Plan d'action seront entrepris.

**Documents attachés :**

Veuillez joindre toutes photos, vidéos, documents et articles scientifiques en lien avec le système proposé.

1. Les zones agro-écologiques sont définies par la FAO comme des zones homogènes et contiguës avec des caractéristiques similaires de sol, de terre et de climat. [↑](#footnote-ref-1)
2. La FAO définit l’agro-biodiversité comme la variété et variabilité des animaux, des plantes et des micro-organismes utilisés directement ou indirectement pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les cultures, l'élevage, la foresterie et la pêche. Cela comprend la diversité des ressources génétiques (variétés, races) et des espèces utilisées pour la nourriture, le fourrage, la fibre, le carburant et les produits pharmaceutiques. Elle inclut également la diversité des espèces non récoltées qui soutiennent la production (micro-organismes du sol, prédateurs, pollinisateurs) et celles de l'environnement plus large qui soutiennent les agroécosystèmes (agricoles, pastoraux, forestiers et aquatiques) ainsi que la diversité des espèces des agroécosystèmes.  [↑](#footnote-ref-2)
3. L'organisation sociale se définit comme des individus, des familles, des groupes ou des communautés qui jouent un rôle clé sur l'organisation des systèmes agricoles et la conservation dynamique [↑](#footnote-ref-3)
4. Les organisations sociales locales peuvent jouer un rôle crucial dans l'équilibre entre les objectifs environnementaux et socio-économiques, en renforçant la résilience et en reproduisant tous les éléments et processus essentiels au fonctionnement des systèmes agricoles.  [↑](#footnote-ref-4)